

**Marché à procédure adaptée (Article 28 du CMP)**

**Séminaire des administrateurs 2013**

**Marché 03/2013 – 28/02/2011**

**Nom et adresse de l'organisme acheteur**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise  
1 avenue du Parc  
95015 CERGY-PONTOISE Cedex  
Tél : 01.34.35.80.00 - Fax : 01.34.35.80.47

**Personne responsable du marché**

Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise  
1 avenue du parc  
95015 CERGY-PONTOISE Cedex  
Tél : 01.34.35.80.00 - Fax : 01.34.35.80.47  
Adresse électronique : [legrand@cma95.fr](mailto:legrand@cma95.fr)

**Objet du Marché**

Hébergement et repas pour un séminaire en octobre

**Durée du marché**

Le marché sera conclu pour la durée de la prestation

**Date prévue de début de réalisation**

Vendredi 18 octobre 2013

**Modalités de paiement**

Prix ferme et forfaitaire – paiement dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture ou document équivalent par chèque ou par virement

**Lieu d'exécution**

Ville de Beaune et alentours

### **Justifications à produire**

- Déclaration sur l'honneur prévue aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics ;  
- Attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-1, L 341-6, L 125-1 et L 125 du Code du Travail ;

- La copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire.

S'ils le souhaitent, les candidats pourront produire la déclaration du candidat modèle DC5. Les candidats pourront également produire, en lieu et place de l'attestation sur l'honneur relative à leurs obligations fiscales, l'état annuel des certificats reçus modèle DC7.

### **Critères de jugement des offres**

L'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec la pondération suivante :

- La valeur technique de l'offre appréciée au vu de la note méthodologique à remettre par le candidat mentionnant le temps passé, les moyens affectés à l'exécution du marché, la méthodologie qui sera appliqué sur cette opération (60%), les références d'opérations similaires.
- Le prix (40%).

### **Type de procédure**

Marché à procédure adaptée

### **Date limite de réception des offres**

Vendredi 22 mars 2013 à 12H

### **Modalités d'obtention des dossiers**

Vous pouvez télécharger les dossiers sur notre site [www.cma95.fr](http://www.cma95.fr) rubrique « Marchés publics » ou sur [achatpublic.com](http://achatpublic.com)

### **Modalités de dépôt des offres**

Les offres doivent être adressées à :

Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise  
1 avenue du Parc  
95015 CERGY PONTOISE Cedex

sous plis cachetés ou déposés contre remise de récépissé au plus tard à la date de limite de réception des offres.

**Renseignements**

Administratifs : Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise  
Service patrimoine  
Tél : 01.34.35.80.08  
Fax : 01.34.35.80.47

***Date d'envoi de l'avis à la Publication***

**Jeudi 28 février 2013**

## Cahier des charges

-----

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise souhaite organiser son séminaire 2013 des administrateurs dans la région de Beaune (Côte d'or 21).

Ce séminaire est prévu sur une durée de 3 jours.

### **Lot 1 : Partie hôtelière, restauration et salle de formation (cf. planning)**

Il est demandé de faire une offre détaillée :

- I) - Forfait par personne-stagiaire,
  - Forfait pour les conjoints dans la même chambre,
  - Volume prévisionnel maximum 30 chambres (50 personnes),
- II) - Forfait par personne pour les animateurs (équipe d'animation),
  - Forfait pour les conjoints d'animateurs dans la même chambre,
- III) - Une salle de formation d'une capacité de 40 personnes sera nécessaire

### **Lot 2 : Repas de qualité pour le samedi soir (cadre et prestations soignés – peut-être à l'extérieur : caves, vignobles etc...)**

- joindre à l'offre, les conditions générales et la date limite de réservation ainsi que les modalités financières,

- joindre à l'offre, 5 brochures papier présentant l'hôtel pour « le lot 1 » ou le restaurant pour « le lot 2 ».

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Patrice LEBAN au 01.34.35.80.07.

-----

Population concernée 35 administrateurs de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat accompagnés éventuellement de leur conjoint.

Les administrateurs se répartiront en 2 groupes, l'un arrivant le vendredi soir et l'autre samedi soir, ils ont une journée en commun de formation le dimanche.

Récapitulatif selon le planning joint :

- arrivée 1<sup>er</sup> groupe le vendredi en fin d'après-midi maxi 20 chambres
- arrivée 2<sup>ème</sup> groupe le samedi en fin d'après-midi maxi 20 chambres

Chaque groupe comportera au maximum 20 personnes-administrateurs accompagnés de leur conjoint éventuellement.